



Mars 2026

n°114

La revue des
propriétaires privés

Parlons forêts

**DOSSIER
LES GROUPES
DE PROGRÈS**

Île-de-France
Centre-
Val de Loire

Sommaire

- Actualité de la prévention des incendies de forêt
- Les renouvellements de nos chênaies
- Les groupes de progrès
- Commercialiser et transformer du chêne, un travail de professionnel.
- Marché du bois : inquiétude et morosité gagnent (un peu) du terrain
- Fransylva 37, le Syndicat des Forestiers Privés de Touraine

Objectif sécurité des lisières



Parlons forêts Île-de-France Centre-Val de Loire

Publication : CNPF IFC

Centre National de la Propriété Forestière
Île-de-France Centre-Val de Loire
5, rue de la Bourie Rouge - CS 52349
45 023 ORLÉANS Cedex 1
02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr
Site-web : ifc.cnpf.fr.

Directeur de la publication :

Jean-Pierre PIGANIOL

Rédaction :

Xavier JENNER

Mise en page :

Sophie GAVOUYÈRE

Impression : PARAGON PCCI

Dépôt légal : date de parution

Photo de couverture :

© Jacques VERNUDACHI

La réunion de terrain, les bottes aux pieds,
est l'action fondamentale de tous
les groupes de progrès.

Avec la participation financière de :

Chambre d'agriculture Île-de-France
Syndicat des forestiers privés d'Île-de-France
Union Régionale des syndicats des forestiers
privés du Centre-Val de Loire
Velbois

Avec le soutien de :

La région Centre-Val de Loire
Le FEADER de l'Union Européenne

Adressage :

Cette revue vous a été adressée sur base
d'informations cadastrales. Si vous ne
souhaitez plus être destinataire, il vous
suffit de l'exprimer auprès du CNPF IFC.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées

10-31-1665

www.pefc-france.org



Nos massifs boisés sont actuellement très fragilisés par les profondes et rapides modifications du climat, et par les nombreuses agressions, certaines directement en lien.

Chalarose du frêne, encre du châtaignier, scolytes affectent la survie de nos arbres. Le risque de chute d'arbres devient important après quelques temps d'évolution.

Vos parcelles en lisières de routes, voies ferrées, lignes électriques ou câbles de communication peuvent représenter un danger majeur si l'entretien régulier n'est pas effectué, et nos assureurs risquent de se désengager définitivement si nous ne prenons pas tous les mesures nécessaires. Nous serions alors tenus civilement responsables des conséquences des accidents provoqués. Il est donc impératif de repérer toutes vos parcelles pouvant présenter un risque compte tenu de leur proximité avec des axes de

communications ou des bâtiments, puis de faire une inspection de l'état sanitaire, au besoin avec un technicien ou un gestionnaire, et enfin de procéder à la coupe de ces arbres menaçants.

Vous pouvez vous faire aider pour les commercialiser, s'ils ont une valeur marchande, par vos gestionnaires, par les techniciens forestiers ou les coopératives.

Maintenant, si vous ou votre entourage ne vous sentez pas prêt à piloter la sécurisation des lisières de vos parcelles présentant un risque, je ne peux que vous conseiller de les vendre à un riverain motivé ou toute personne capable de mener à bien cette opération.

C'est à ce prix que nous pourrions collectivement maîtriser le risque d'accident.

Rémi FOUCHER

Président de Fransylva Ile-de-France
iledefrance@fransylva.fr

Appel aux abonnements

Votre Parlons forêts ne boucle plus son budget ! Il y a quelques années, la formule d'un abonnement de soutien toujours en vigueur a été instituée, en raison des difficultés financières de l'époque. Les mêmes raisons conduisent maintenant à relancer ce dispositif et à vous solliciter vivement, d'autant, vous le savez bien, que les finances de l'État, et par suite celles du CNPF sont en retrait.

Le prix de l'abonnement de soutien est désormais à 50 € pour 2 ans, soit 8 numéros. Abonnez-vous pour rejoindre les propriétaires déjà abonnés et pour que Parlons forêts puisse continuer à vous renseigner, c'est indispensable. Vous trouverez le bon en bas de la page 11 de ce numéro.



La rédaction.

Actualité de la prévention des incendies de forêt

Ces dernières années, le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France apparaissent comme de nouveaux territoires de feu.



Accéder aux documents de référence

Les épisodes de sécheresses plus fréquents, la configuration des massifs forestiers et l'urbanisation en lisière appellent à renforcer les mesures de prévention face au risque incendie croissant. Cette situation conduit au **classement** de certains massifs, tel que celui de la Sologne, et de Gros Bois en Loir-et-Cher (Art.L132-1 du CF). L'une des conséquences de ce classement est la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (OLD). En Sologne, les préfetures des 3 départements concernés, Cher, Loir-et-Cher et Loiret, ont concertés leurs arrêtés afin d'harmoniser territorialement les règles applicables. Le **débroussaillage** vise à réduire la masse combustible (strate basse de la végétation)

afin de limiter l'intensité, la propagation des feux et de faciliter l'intervention des services d'incendie et de secours (SDIS). Les OLD s'appliquent aux infrastructures de toutes natures, aux voies ouvertes à la circulation motorisée etc. situées en massif classé, ainsi que celles situées dans les 200 m en périphérie. La mise en œuvre du débroussaillage incombe aux propriétaires des infrastructures générants les OLD (Art.L131-11 du CF).

Afin d'articuler au mieux **les enjeux de sécurité civile** et la prise en compte de la **biodiversité**, les opérations initiales de débroussaillage sont à réaliser « préférentiellement » entre le 1^{er} septembre et le 15 mars. Ce terme, préférentiellement, demandé par les forestiers (CNPFF, Fransylva),

et validé par le Préfet de Région, traduit une volonté de privilégier les interventions hors période de reproduction, tout en conservant une souplesse de réalisation des travaux lors de conditions hivernales défavorables. Le maintien en l'état débroussaillé quant à lui doit être réalisé et entretenue toute l'année. Des réunions forestières sur les OLD et la DFCI sont programmées tout au long de l'année 2026 sur les risques incendie et la réglementation, complétés de conseils pratiques aux propriétaires forestiers. À cette occasion, un SDIS peut éventuellement aussi présenter les moyens qu'il mobilise, et l'ONF peut aussi détailler sa Mission d'Intérêt Général DFCI.

Emeline CHAUSSE,
Chargée de mission DFCI au CNPFF-IFC

Apiculteurs cherchent forêts

Le CNPFF en partenariat avec l'ADAPIC (association de développement de l'apiculture du centre) accompagne depuis 2020 la mise en relation de forestiers prêts à accueillir des ruchers sur leur propriété. Si vous souhaitez être mis en relation avec un apiculteur signalez-vous sur le site du CNPFF ou auprès de Marine LAUER (06.14.85.88.80).

Des apiculteurs sont actuellement en recherche d'emplacements forestiers sur les secteurs suivants :

- Saint Hilaire en Lignières (18)
- Sud-est du cher – Veudre, le Bouchet, Apremont-sur-Allier, cuffy (18)
- Le Blanc (36)
- Château-la-Vallière (37)
- Loches/Amboise/Saint-Aignan (37)

- Forêt d'Orléans (45)
- Yonne Nord, Briare, Boismorand (45)
- Sud Loiret – Tigy, Viennes-en-Val, Neuvy-en-Sullias, Marcilly-en-Villette (45)

Ils n'attendent que vous !



En savoir plus



Se signaler

Les renouvellements de nos chênaies

Quel est l'état des lieux et comment favoriser leurs réussites ?



Accès à l'étude complète

Une étude exhaustive des plantations de chêne sessile

En Centre-Val de Loire, trois arbres sur cinq sont des chênes. Ils sont donc au cœur du renouvellement de nos forêts.

Le CNPF-IFC avec ses partenaires, le Département de la Santé des forêts (DSF) du ministère de l'Agriculture, la coopérative UNISYLVA, l'Office National des Forêts, les groupements de progrès forestiers, l'interprofession Fibois et les Entreprises de Travaux Forestiers du Centre a mené une étude sur la réussite des plantations de moins de 15 ans. Le financement de l'étude a été assuré par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Nos objectifs étaient de :

- Réaliser un état des lieux de la réussite des plantations de chêne de moins de 15 ans,
- Identifier l'ensemble des facteurs impactant la réussite des plantations,
- Proposer quelques leviers pour une meilleure réussite des plantations.

Nous avons sélectionné 99 parcelles sur lesquelles nous avons effectué 125 relevés. Plus de 100 facteurs sur les itinéraires sylvicoles et les facteurs environnementaux ont été collectés.

Une analyse de la réussite des plantations complexe et mitigée

Le premier objectif est de faire un état des lieux de la réussite des plantations. Nous avons étudié la reprise, la densité observée en 2025 et l'accroissement moyen. Pour chaque facteur nous avons mis en place des seuils :

- Pour la reprise, les plantations étaient considérées comme réussies si elles atteignaient le seuil de 80%
- La survie des plants est considérée comme réussie si la densité atteint les seuils suivants :
 - 900 tiges par hectare à 5 ans
 - 700 tiges à l'hectare à 10 ans
 - 550 tiges à l'hectare à 15 ans
- La croissance, elle a été divisée en trois classes de performance. La plantation est réussie si elle appartient aux classes 1 et 2.

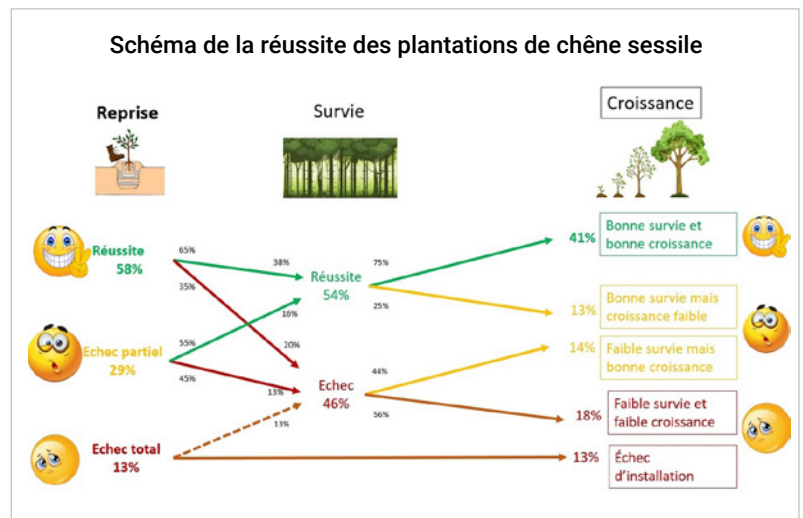
Nous obtenons les taux de réussites donnés dans le schéma ci-dessous.

Attention, ces résultats sont à prendre avec des précautions. La clé de réussite évalue sévèrement les jeunes plantations et celles dont la densité de plantation est inférieure à 900 tiges à l'hectare. Elle ne prend pas en compte la régénération naturelle qui peut compléter la plantation.

Qu'est-ce qui influence la réussite ? Quels leviers ?

La survie des plants subit un effet négatif et fort des stress hydriques sur les trois premières années, des sols à dominance sableuse sur plus de 30 cm, de l'abrutissement la première année et, dans une moindre mesure, de la concurrence arbustive et du recrû.

L'accroissement des plants est



Source : Jérôme ROSA et Sophie BEZAUD

limité principalement par la disponibilité en eau des sols, et par de l'abroussement répété.

Pour limiter ces impacts on recommande de :

- Faire un diagnostic du sol pour éviter de planter du chêne sur une station trop sableuse ou bien avec une hydromorphie trop importante. Des outils existent (guides régionaux des stations et habitats),
- Adapter l'itinéraire de plantation, le travail du sol, ou les densités de plantation, selon le contexte,
- Estimer la pression cynégétique pour mettre en place des mesures de protection dès la plantation,
- Réaliser les entretiens, que ce soit les regarnis, le broyage des interlignes ou les dégagements, qui permettent d'améliorer la survie et la croissance des arbres plantés.

Dans le cas des boisements, le labour de la parcelle, et au moins un dégagement par an sur les trois premières années, favorisent la réussite des plantations.

Dans le cas des reboisements, le traitement des rémanents est à prévoir. Le travail du sol doit être adapté à sa texture. Un dégagement est à planifier au début de la plantation, et d'autres aussi si les plants sont recouverts par de la concurrence végétale.

Planter autrement ?

Dans notre étude, seules les plantations classiques ont été étudiées. Mais de plus en plus de forestiers diversifient les techniques et itinéraires : plantation en trouées ou en enrichissement, travail du sol en bandes ou en placeaux pour maintenir le maximum de recru, diminution des surfaces unitaires de



Plantation de chêne de 3 ans en Loir-et-Cher.

plantation, mélanges d'essences, etc. Diversifier les itinéraires et tenir compte des conditions climatiques pour réaliser les opérations (travail du sol, plantation, entretiens) semblent être des pistes que les forestiers doivent suivre pour assurer l'adaptation de nos forêts aux conditions futures.

Sophie Bezaud,
Jérôme Rosa
Ingénieurs du CNPF-IFC

Merci aux propriétaires de nous avoir permis d'étudier les cas portés par leurs propriétés. Nous remercions aussi l'ensemble des membres du comité de pilotage et partenaires sans qui l'étude n'aurait pas pu être réalisée : Simon LAUBRAY, Sophie FARINOTTI, Thomas FORMERY, Pierre BARON, Mathys ROUSSEAU, Antoine HUBERT, Jean-François HAUTTECOEUR, Alexis FEINARD et Loïc NICOLAS.

Le compte rendu de l'étude est disponible sur la plateforme du site internet du CNPF.

Les groupes de progrès, quèsaco ?

Il en existe 8 en Centre-Val de Loire et 2 en Ile-de-France, sous différentes dénominations (CETEF, GEDEF, GDF, GVF). Ces associations à but non lucratif, créées et administrées par des propriétaires forestiers, sont souvent co-animées par des professionnels. Elles regroupent actuellement autour de 800 adhérents.

Mise au point de nouvelles techniques sylvicoles

Afin d'y parvenir, les membres mettent en place des expérimentations ou des références pour tester les innovations techniques ou les modalités sylvicoles susceptibles d'apporter des réponses aux problématiques posées. Ces mêmes membres organisent des visites de leurs forêts, ainsi que des voyages d'études dans d'autres régions afin de découvrir ou approfondir leurs connaissances et définir de nouvelles pistes d'expérimentation.

Formation en commun à la gestion forestière durable

Des réunions de sensibilisation « élargies » ouverte à tout propriétaire, adhérent ou non, sont co-organisées avec le CNPF. Elles sont complétées par des réunions plus ciblées réservées aux adhérents cherchant à approfondir leurs compétences à partir de cas concrets. Enfin les groupes de progrès peuvent également mettre au point des outils pédagogiques pour asseoir les réunions et améliorer leur efficacité ou monter des projets plus spécifiques autour d'apprentissages collectifs particuliers.

Les groupes de progrès en région : une activité foisonnante

Installation et suivi de plants de chêne dans le Cher

Le CETEF du Berry est partenaire de l'opération de sciences participatives du projet RENOUV, coordonné par l'INRAE. Ainsi, 4 adhérents ont installé, dans leurs chênaies respectives, 9 plants de chêne sessile ou pubescent dans 5 à 10 trouées créées suite à l'exploitation d'un ou deux gros bois en suivant un protocole précis. Pour chaque trouée, des mesures seront effectuées par les adhérents pendant au moins 5 ans. L'objectif est d'étudier l'itinéraire de renouvellement des peuplements de chêne par trouée et de tester le comportement du chêne pubescent dans un contexte de changement climatique.



© CETEF du Berry

Mesures d'un essai CETEF de détournage précoce de chênes.

Achat Bois sur Pieds
Commercialisation des Bois
Abattage – Débardage – Transports
Estimation et marquage

EXPLOITATION FORESTIERE
VELBOIS

Route de Cerdon – 45600 SULLY SUR LOIRE
02 38 37 35 55 – velbois@swisskrono.com

PEFC
10-31-31
Promouvoir la
gestion durable de
la forêt
pefc-france.org

L'économie forestière, le nerf de la guerre en Eure-et-Loir

Cette année, le GVF 28 met l'accent, à travers son programme de réunions, sur les aspects économiques avec des thèmes comme le marquage d'une coupe, l'estimation des bois sur pied, ou la planification financière sur 15 à 20 ans. En effet, en partant du constat que la gestion d'une forêt demande de plus en plus de soin pour assurer sa bonne santé et son renouvellement, l'objectif sera de tenter de répondre, en fil rouge, à la question « Une forêt, combien ça coûte, ou combien ça peut rapporter ? »

Diversité des thématiques pour le CETEF Perche et Beauce

Les prochaines réunions aborderont deux thèmes très différents mais pourtant d'actualité : la valorisation des services écosystémiques puis le reboisement après un accident sanitaire ou climatique.

Trois groupes « formation – action » pour mieux pratiquer avec le CETEF de l'Indre

Un groupe « formation – action » est composé d'adhérents qui mènent en commun des actions pratiques et participatives dans leurs propres forêts. Chacun apporte ses compétences et échange son savoir-faire pour acquérir plus d'expérience. En 2026, 3 groupes seront actifs pour autant de thèmes : les diagnostics des dégâts de gibier, les plantations d'enrichissement de trouées à base de chêne et l'utilisation d'un outil informatique de suivi technico-économique développé par le Président du CETEF de l'Indre.



© Marie-Thérèse Fleury

Le renouvellement par voie naturelle ou artificielle : un thème incontournable pour les groupes de progrès dans un contexte de changement climatique

Visite de l'arboretum de la Petite Loiterie en Indre-et-Loire

Cette année, les adhérents du CETEF de Touraine visiteront un arboretum qui regroupe plus de 3000 espèces et variétés d'arbres et arbustes. Il a été créé il y a une trentaine d'années dans un but pédagogique, scientifique et ornemental. Cette journée

sera donc l'occasion, d'une part, de découvrir et de s'exercer à la reconnaissance d'essences parfois atypiques, et, d'autre part, de constater l'adéquation de ces essences avec le climat et les conditions pédologiques de la région Centre dans un contexte de changement climatique.

Des conseils personnalisés aux adhérents du GDF 41 dans le Loir-et-Cher

Outre un programme riche de réunions forestières organisées en alternance dans le Perche, au nord de la Loire, et en Sologne, au sud, le GDF 41 propose à ses adhérents, une visite conseil réalisée par un forestier professionnel partenaire. Ainsi, sur une demi-journée, les sujets importants pour le propriétaire sont abordés afin de répondre au mieux à ses attentes. 11 propriétaires en ont bénéficié l'année dernière. Très apprécié, ce dispositif est reconduit en 2026.



© Marine Lauer@CNPF

La lisière forestière, une zone clé pour l'accueil des oiseaux

Comprendre et améliorer l'accueil des oiseaux en forêt grâce aux lisières dans le Loiret

Le groupe de travail « avifaune » du GEDEF Loiret-Sologne a installé, avec le CNPF, un « lisièroscope » afin de se former aux spécificités écologiques des lisières. Une fois le site choisi, un inventaire détaillé a été réalisé : identification, mesure et numérotation des arbres... Toutes ces données ont été compilées dans un fichier informatique permettant de simuler différentes interventions sylvicoles. Les effets de ces travaux fictifs sont ensuite visualisés directement via l'outil. Un projet novateur qui devrait faire des petits dans la région !

L'union fait la force pour l'association Peupliers du Centre-Val de Loire

L'association organise, chaque année, une réunion de terrain associant à la fois des propriétaires de peupliers et les professionnels adhérent : pépiniéristes, planteurs, exploitants, gestionnaires professionnels et transformateurs. Cette dernière est organisée dans un département différent de la région et a lieu, cette année, en Eure-et-Loir. Une occasion d'échanger avec



© Benoit Gomet

Examen d'une feuille de déroulage de peuplier déclassée par la présence d'un gros nœud

tous les acteurs de la filière, de rester à la pointe de la connaissance, et d'améliorer ses pratiques.

Visites d'usines de transformation pour les popu- liculteurs d'Ile-de-France

Cette association apprécie la découverte des trans-
formateurs de peuplier. Après avoir visité 2 usines
de déroulage les années précédentes, elle prévoit,
en 2026, la visites des scieries Huberlant et Colli-
gnon. L'objectif ? Faire le lien entre la popu-
liculture et le produit transformé, par exemple en illustrant
l'importance de la taille et l'élagage des peupliers
pour des panneaux de contre-plaqué ou du sciage
de qualité. De belles visites en perspective !

Le maniement de la tronçonneuse expliqué pour le GDF d'Ile-de-France

La formation annuelle sur l'utilisation de la tronçonneuse constitue un rendez-vous incontournable pour le GDF. La première journée est consacrée, en atelier, à comprendre le fonctionnement et l'entretien de l'outil. La seconde, en forêt, permet de pratiquer sous le regard d'un professionnel et de découvrir les principales techniques d'abattage et de billonnage. Le but n'est pas de devenir un expert mais d'obtenir des bases solides pour se lancer dans l'exploitation de son bois en toute confiance et en toute sécurité.

3 questions à Thomas Formery

propriétaire forestier dans le Cher, membre
du CETEF du Berry, et représentant des
groupes de progrès pour la région Centre-
Val de Loire

Pourquoi rejoindre un groupe de progrès ?

Comme le nom l'indique, pour progresser dans sa sylviculture, sous tous ses aspects, au sein d'un groupe de personnes placées dans la même situation, avec les mêmes questions et problèmes.

Qui peut rejoindre un groupe de progrès et faut-il être un sylviculteur chevronné pour y adhérer ?

Mais tout forestier motivé, bien sûr. Cherchant à se renseigner pour progresser, il interviendra chez lui et sera volontaire pour montrer et expliquer ses réalisations, si modestes soient-elles, aux autres membres du groupe. Toute action ou réalisation forestière nous intéresse, y compris les erreurs et les échecs souvent très pédagogiques !

Comment en pratique rejoindre un groupe de progrès si on est intéressé ?

Rien de plus simple : contacter un membre du groupe ou le CRPF, pas d'examen d'entrée, pas de formalité, une cotisation symbolique.

Retrouvez les coordonnées du groupe de progrès de votre département et le programme des réunions forestières co-organisées avec le CNPF au dos de la revue.

EXPLOITATION FORESTIÈRE

VALORISATION DE VOTRE PATRIMOINE

Conseils et gestion
Estimation & Achat toutes essences
Exploitation & Commercialisation des bois
Reboisement et travaux

12 rue du Petit Hameau - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
02.38.58.43.37 - foret@barillet.fr
www.exploitation-forestiere-barillet.fr

Logo Ile-de-France and PEFC are visible in the advertisement.

Commercialiser et transformer du chêne, un travail de professionnel.

Le 21 novembre dernier, une vingtaine de propriétaires ont pu assister à une réunion forestière sur la vente de chênes et leur transformation. Au programme, visite de la scierie Chignac à Meaulnes (03) et de lots de bois à vendre en forêt.

La scierie Chignac, le chêne comme ADN

Jean-Pierre Chignac, responsable de la scierie du même nom nous a accueillis pour nous faire découvrir son métier. Située au cœur du massif de Tronçais (03), cette scierie est bien entendu spécialisée dans la transformation du chêne, même si quelques lots de châtaigniers et peupliers sont également sciés. La scierie compte deux unités de transformation sur la commune, l'une spécialisée dans les « grosses » pièces, l'autre axée sur les avivés. Plus de 6000 m³ de bois sont ainsi transformés annuellement, dont une bonne partie est achetée localement en forêt de Tronçais mais aussi en forêt privée dans l'Allier et les départements voisins dont le Cher.

La visite de la scierie a permis de voir les différents postes : l'écorçage, la scie de tête, le délignage et enfin le classement des sciages selon leurs singularités et défauts. Les propriétaires ont aussi pu visiter une exposition des différents parquets en chênes produits par l'entreprise sous le nom « des parquets massifs de Tronçais »

Vendre un lot de chêne, un exercice nécessitant de nombreuses compétences

L'après-midi s'est déroulée en forêt dans les bois d'Arpheuilles,

au nord de Saint-Amand-Montrond. Adrien Duriaux, animateur du CETEF du BERRY et ingénieur à la coopérative UNISYLVA, a abordé la commercialisation d'un lot de chêne. Outre le choix des arbres à exploiter en forêt, ce travail nécessite d'identifier les défauts externes d'un bois sur pied, d'en estimer son volume et surtout de connaître la valeur marchande par qualité. Les propriétaires ont pu s'entraîner à cet exercice sur un certain nombre de chênes.

Par la suite, les participants ont pu échanger sur les défauts internes du bois grâce à un lot de chênes exploités et vendus bord de route par la coopérative. Ce mode de vente permet notamment de vendre des chênes par lots homogènes et ainsi valoriser au mieux les billes de très belle qualité.

Recourir à un professionnel pour vendre ses bois

Le CNPF encourage les propriétaires à prendre l'attache d'un professionnel (experts forestiers, coopératives, GFP...) lors de la mise en vente d'un lot de bois. Cela est d'autant plus important que le lot est de qualité. Il s'agit là de l'aboutissement du travail du sylviculteur qui ne doit pas être bradé.

Outre leurs compétences techniques, ils seront en mesure de vous renseigner, par leur connaissance du marché, sur le meilleur prix possible de votre lot.

La conjoncture pour le chêne est moins favorable que ces dernières années avec un tassement du cours du chêne et une demande moindre liée au contexte national et géopolitique. Entourez-vous de professionnels !

David HOUMEAU
Technicien du CNPF IFC



Marché du bois : inquiétude et morosité gagnent (un peu) du terrain

De manière globale, la filière bois évolue dans un contexte complexe, marqué par des tensions sur les matières premières, une augmentation des coûts et une visibilité encore limitée. Beaucoup d'incertitude qui s'est traduit par des signaux peu encourageants en fin d'année 2025.

Côté Chêne

Touché par une activité du bâtiment encore réduite, cette fois, le ralentissement du marché s'est clairement concrétisé dans nos régions : la demande est atone, quelle que soit la qualité (charpente standard, tonnellerie, traverse, avivés de second choix, ...), et ce notamment du fait d'un contexte international peu favorable aux échanges.

Le segment des produits de menuiserie reste porteur, et malgré les barrières douanières, la demande de grand export semble connaître un rebond : de bonne augure pour l'année 2026 ?

Côté résineux

La progression de la place du bois dans la construction continue globalement à soutenir les cours, notamment en douglas (et dans une moindre mesure en épicéa / sapin). Les prix des **pins** restent globalement stables et corrects avec des acheteurs dynamiques.

Côté populiculture

Le manque d'offre continue à soutenir la demande, malgré un contexte de marché difficile pour certaines industries comme celle du contreplaqué, affectées notamment par la crise du bâtiment :

les lots de bonne qualité, disponibles et facilement accessibles conservent des prix attractifs.

Autres débouchés

En matière de **bois d'emballage**, la demande reste forte, avec des prix de vente plutôt élevés.

Sur le segment des **bois d'industrie**, la demande subit le double effet d'une baisse de la demande mondiale et de l'arrêt depuis l'automne de l'usine du principal opérateur en Centre-Val de Loire, SwissKrono (panneaux OSB). La demande de bois pour le papier (plus spécifiquement en résineux) tire fortement le marché et compense en partie cette situation.

Côté **bois-énergie**, la demande de plaquettes forestières pour les chaufferies industrielles continue sa croissance. Attention cependant, les stocks bord de route de la campagne 2025/26 sont globalement importants. Ce segment vient à concurrencer celui du **bois de chauffage** à destination des particuliers, dont le niveau d'activité reste correct.

N'oubliez pas : afin de vous éclairer au mieux sur la valeur réelle de vos bois, rapprochez-vous d'un professionnel avisé avant de les mettre en marché !

Gaël LEGROS,
Directeur du CNPF-IFC

D'après une consultation des gestionnaires, experts forestiers et coopératives de nos régions.



David Houmeau ©CNPF

Fransylva 37, le Syndicat des Forestiers Privés de Touraine

Le forestier privé doit rappeler et répéter certaines vérités

Les Assemblées Générales de nos Syndicats sont une opportunité d'inviter des personnalités ou des représentants d'instances qui s'intéressent directement ou indirectement à la forêt privée. C'est ainsi que la dernière Assemblée de Fransylva 37 a permis de réunir des invités nombreux et de qualité. Outre le président et le directeur du CNPF Il-de France – Centre Val de Loire, étaient présents des députés, des présidents de Communautés de Communes, le président de la Chambre d'Agriculture, celui de la FDC 37, des dirigeants de la DDT, de l'OFB, de la Gendarmerie, du SDIS 37, de l'ONF...

Nos vérités

Nous leur avons rappelé des messages qui vont à l'encontre de ceux portés par certains médias :

- Le forestier a par nature une vision de long terme : il récolte aujourd'hui le travail de ses prédécesseurs et œuvre pour ses successeurs
- La forêt privée a une vocation économique : produire en priorité du bois d'œuvre pour répondre aux besoins de l'économie

- Pour nous, forestiers privés, la forêt n'est pas un actif financier : nous ne cherchons pas la rentabilité mais essayons de dégager les revenus nécessaires à sa protection et à son renouvellement
- L'exploitation de la forêt est régie par des règles strictes qui garantissent sa gestion durable : code forestier, PSG ...
- La forêt française est sous-exploitée : le prélèvement annuel moyen du bois est de la moitié seulement de son accroissement naturel
- Et elle gagne du terrain : + 1 000 ha par an en Touraine
- La forêt souffre du changement climatique mais contribue à son atténuation par la captation de CO² : séquestration chaque année de 15% des émissions nationales de gaz à effet de serre.

Dialoguer avec le grand public

Ces messages, nous nous efforçons aussi de les passer auprès des médias locaux mais également lors de manifestations comme des salons, des forums, des expositions auxquels nous sommes parfois conviés. Ces exposés sont aussi et surtout

une occasion de dialoguer avec le grand public. Et de lutter ainsi contre une méconnaissance des réalités qui constitue le terreau sur lequel prospère une idéologie qui voit dans la forêt privée un « bien commun », qui appartient à tous et devrait être mise sous cloche.

Antoine de ROFFIGNAC,
Président du Syndicat des Forestiers Privés de Touraine

02 47 38 53 73

forestiers.touraine@fransylva.fr



Abonnez-vous à **Parlons forêts**

Aidez *Parlons forêts*, souscrivez un abonnement de soutien : 50 € pour 2 ans, soit 6,25 €/n°.

Retournez ce coupon au CNPF IFC, 5 rue de la Bourie Rouge - CS 52349 - 45023 Orléans Cedex 1 accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de l'agent comptable du CNPF.

Nom Prénom

Adresse

Souscrit un abonnement de soutien à la revue *Parlons forêts* pour 2 ans (8 numéros) à 50 €

Date : / / 2026

Recevoir une facture : Oui / Non

Vos contacts

Équipe technique CNPF IFC

CNPF - Île-de-France et Centre-Val de Loire :

02 38 53 07 91 - ifc@cnpf.fr

Île-de-France : Xavier JENNER

06 13 89 29 79

Cher : David HOUMEAU

07 77 94 95 52 - david.houmeau@cnpf.fr

Eure-et-Loir : Clément GREBONVAL

06 14 52 88 38 - clement.grebonval@cnpf.fr

Indre : Bruno JACQUET

06 14 52 88 84 - bruno.jacquet@cnpf.fr

Indre-et-Loire : Franck MASSÉ

06 14 52 88 52 - franck.masse@cnpf.fr

Sologne sud et Loir-et-Cher est :

Clément DESCHAMPS

06 14 52 88 33 - clement.deschamps@cnpf.fr

Sologne Cher & Loir-et-Cher :

Joseph GAINCHE

06 11 25 85 78 - joseph.gainche@cnpf.fr

Loir-et-Cher nord et Sologne ouest :

Evaëlle BOURDAIS

06 14 52 88 40 - evaelle.bourdais@cnpf.fr

Loiret nord : Thomas VARQUET

06 14 52 88 64 - thomas.varquet@cnpf.fr

Loiret sud : Constant GAUBERT

06 18 58 40 50 - constant.gaubert@cnpf.fr

Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Petite Couronne :

Virginie le MESLE

06 14 52 88 55 - virginie.lemesle@cnpf.fr

Seine-et-Marne : Raphaël TREMBLEAU

06 03 71 89 92 - raphael.trembleau@cnpf.fr

Formation à la Gestion Forestière (FOGEFOR) :

Jérôme ROSA

06 14 52 88 65 - fogeforducentre@cnpf.fr

Groupes de progrès

CETEF du Berry : David Houmeau

07 77 94 95 52 - cetef.duberry@gmail.com

GVF d'Eure et Loir : Dominique Rouziès

06 80 32 46 44 - djb.rouzies@orange.fr

CETEF Perche et Beauce : Pierrick COCHERY

06 60 53 19 13 - pierrick.cochery@gmail.com

CETEF de l'Indre : Gérard Serre

02 54 61 61 45 - cetef36@gmail.com

Site internet : <https://cetef36.fr>

CETEF de Touraine : Franck MASSÉ

06 14 52 88 52

GDF du Loir-et-Cher : Marie-Thérèse Fleury

gdf41.association@gmail.com

GEDEF Loiret-Sologne : Charles de la Messelière

06 43 66 06 55 - gedef45sologne@gmail.com

Peuplier Centre-Val de Loire : Franck MASSÉ

06 14 52 88 52 - poitevin.jacques@wanadoo.fr

GDF d'Île-de-France : Gérard Rouyer

gerard.rouyer5@orange.fr

Association des Populiculteurs

d'Île-de-France : Benoit Gomme

06 26 76 23 90 - benoitgommet@gmail.com

Syndicats des forestiers privés

Cher : 02 48 70 45 60

Eure-et-Loir : 02 37 24 46 87

Indre : 02 54 61 61 45

Indre-et-Loire : 02 47 38 53 73

Loir-et-Cher : 07 57 40 72 95

Loiret : 07 61 18 23 31

Île-de-France : 01 47 20 36 32

Vos prochaines réunions

Pour vous former, vous informer et débattre ?

Date	Lieu	Thème de la réunion
Vendredi 22 mai	Seine-et-Marne	Essences d'arbres et état sanitaire
Vendredi 22 mai	Eure-et-Loir	Marquer une coupe et estimer les bois sur pied en futaie régulière et irrégulière
Mercredi 27 mai	Loiret	Changement climatique et choix de ses arbres à planter : visite de l'Arboretum national des Barres
Vendredi 29 mai	Loir-et-Cher (nord Loire)	Comment choisir ses arbres en fonction du sol dans un contexte climatique changeant ?
Lundi 1 ^{er} juin	Eure-et-Loir	Comment gérer ses parcelles de peuplier ? Du choix des cultivars à la commercialisation des bois
Vendredi 5 juin	Cher	Bilan sanitaire de nos forêts : problèmes émergents, outils de diagnostic, actions sylvicoles...
Vendredi 5 juin	Loir-et-Cher (Sud Loire)	Comment choisir ses arbres en fonction du sol dans un contexte climatique changeant ?
Vendredi 5 juin	Loiret	Restaurer et maintenir l'équilibre forêt-gibier
Samedi 6 juin	Val d'Oise	La futaie irrégulière : tout savoir sur ses atouts et ses contraintes
Lundi 22 juin	Indre	Les plantations de moins de 30 ans : entretiens et premières éclaircies
Vendredi 26 juin	Eure-et-Loir	Visite d'un chantier d'exploitation forestière : organisation et déroulement

Réunions gratuites, inscription obligatoire.
Programme complet & invitations
aux réunions disponibles sur ifc.cnpf.fr



Vos réunions forestières



Je me forme pour mes bois

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain